34me Année — N° 12,135 — 5 Centimes — Ce Journal ne peut être crié — 5 Centimes — Mardi 27 Octobre 1914

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulé de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	23 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

SUR LA MORT D'UN AMI

Le Figaro *de dimanche publiait l'information suivante :*

A la 9e Chambre de la Cour, hier, dans une petite affaire de falsification de lait, Me Maurice Lailler se présentait à la barre. Il y remplaçait son secrétaire Me Jacques Denis :

« — Messieurs, dit avec émotion Me Lailler en débutant, mon confrère Jacques Denis, qui a soutenu en première instance les intérêts du prévenu, a été tué le 25 août, entre Nancy et la frontière, en commandant la section de mitrailleuses dont il avait la direction, en qualité de lieutenant.

» Il est tombé parmi les premiers officiers de réserve appartenant au barreau... »

Et Me Lailler rappela que son jeune collaborateur, âgé de vingt-neuf ans, était l'un des fils du professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne, M. Ernest Denis, « qui a très activement et utilement contribué à propager l'influence française en Serbie et en Roumanie par ses étroites relations avec les hommes politiques libéraux de ces pays »

Et après avoir retracé la physionomie du jeune avocat disparu :

« En rendant à la barre cet hommage à celui dont je continue en cette occasion la tâche, dit Me Lailler, ce n'est pas, il me semble, un droit dont j'ai usé, c'est un devoir que j'ai accompli dans un deuil profond. »

Et Me Lailler, sur le dossier de son secrétaire tombé au champ d'honneur se mit à plaider l'affaire.

Mes lecteurs me permettront de donner une place à part à ce mélancolique écho du Palais qui concerne un de mes chers confrères et amis du barreau de Paris. Ce n'est pas seulement que mon amitié tienne à rendre un témoignage public à celui qui est bravement tombé comme tant d'autres ; ce n'est pas seulement que je veuille rendre hommage, en sa personne, aux jeunes avocats qui, par une dispensation spéciale de la gloire semble-t-il, ont déjà été fauchés en si grand nombre, comme nous l'apprennent les journaux ; c'est aussi parce que cette mort, on va le voir, a un rapport certain, quoique lointain, avec les origines mêmes de la guerre et qu'elle met en deuil, d'une façon toute particulière, les défenseurs du droit lésé

L'information du Figaro *a fort à propos rappelé que Jacques Denis était le fils de M. Ernest Denis, professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne, qui a très activement contribué à propager l'influence française en Serbie et en Roumanie ; mais ce n'est pas assez dire, M. Ernest Denis est l'homme en France qui connaît le mieux la Serbie et qui par ses travaux et son autorité, a le plus contribué à faire rendre justice à ce pays que les menées austro-hongroises voulaient reléguer au ban de l'Europe.*

M. Ernest Denis a non seulement répandu l'influence française en Serbie, mais il s'est fait le défenseur en France et devant l'opinion européenne de la cause serbe. Il a été, par ses études sur l'histoire nationale et par les sympathies qu'il a fait converger vers la Serbie, un des artisans de la renaissance de ce pays qui reprenait ainsi confiance dans ses destinées.

Lorsque je me trouvais, il y a juste un an, à Belgrade, les étudiants, les journalistes, les députés, les ministres ne savaient assez me dire toute la reconnaissance qu'ils avaient pour notre si distingué compatriote dont les œuvres se trouvaient dans toutes les librairies.

En dernier lieu, M. Ernest Denis, avait défendu la cause serbe notamment en présidant la Ligue pour le droit des peuples *qu'avec quelques amis des nations opprimées nous avions fondée à Paris, il y a deux ans. Bien que notre association se réclamât du droit, nous ne versions pas dans un pacifisme illusoire et nous acceptions que, faute de mieux, la force pût devenir le suprême argument du droit méconnu. « Notre but diffère des associations en faveur de la paix, disions-nous, en ce sens que nous mettons la justice au-dessus de la paix. »*

Par la faute de l'Autriche, et surtout de l'Allemagne qui a tout machiné, il se trouve que notre clairvoyance n'a été que trop justifiée et qu'il a fallu que toute l'Europe tire l'épée à l'occasion de l'injure sans précédent faite à un peuple libre comme la Serbie.

Je ne doute pas que les Serbes aient été sensibles au fait que dans cette guerre décisive pour leur histoire nationale, une des premières victimes ait été le fils de leur historien, le plus distingué et de leur défenseur le plus désintéressé ; et nous, nous ne pouvons, à un moment où le droit de tant de peuples est en jeu, ne pas nous incliner respectueusement devant le deuil du président de la Ligue du Droit des Peuples *qui aura ainsi tout donné pour la cause qu'il défend.*

CASPAR-JORDAN.

POUR LES RÉFUGIÉS

Pour éviter tout malentendu, nous tenons à bien préciser que les souscriptions qui seront recueillies dans notre ville à la suite de l'appel du *Conseil National des Femmes Françaises* seront exclusivement destinées aux réfugiés du Havre.

Les fonds à distribuer, ainsi que les vêtements confectionnés par les ouvrières en chômage, à l'aide des dons reçus, seront remis au Comité municipal des réfugiés présidé par M. Valentin, adjoint.

Ce Comité continuera comme par le passé à recevoir des souscriptions à domicile, indépendamment des dons qui sont versés à Madame Jules Siegfried, 22, rue Félix-Faure, ou à la caisse du *Petit Havre*.

Citations à l'ordre de l'armée

L'*Officiel* a publié les noms qui suivent des militaires cités à l'ordre de l'armée :

12e Corps d'Armée

Ney, caporal au 126e régiment d'infanterie (ayant été blessé grièvement à l'épaule par une rafale d'artillerie reçue par sa compagnie au combat du 22 août, a, sans se plaindre, encouragé les hommes qui se trouvaient autour de lui).

Humas, soldat au 126e régiment d'infanterie (blessé au cours du combat du 24 août, n'en a pas moins gardé son poste et continué le coup de feu).

Vergne, soldat au 126e régiment d'infanterie (très belle tenue et bravoure extrême sous le feu. A attaqué tout seul une petite patrouille allemande et l'a mise en fuite. A été pour ses camarades du plus merveilleux exemple).

Egly, 2e canonnier servant au 21e régiment d'artillerie (le 6 septembre, son lieutenant ne recevant plus de commandements de son capitaine blessé à son poste de commandement ainsi que deux signaleurs, et ayant demandé un volontaire pour aller, sous les rafales, voir ce que devenait le capitaine, s'est présenté immédiatement. Arrivé à cent mètres du capitaine a reçu une balle dans la cuisse, continua son chemin, et après s'être rendu compte que cet officier était blessé ainsi que deux signaleurs, revint malgré sa blessure rendre compte de sa mission. Après s'être fait soigner, reprit son service de signaleur).

Thomasson de Saint-Pierre, sous-lieutenant au 2e régiment de chasseurs (s'est distingué dans plusieurs reconnaissances exécutées dans des conditions particulièrement difficiles et dangereuses, à travers des forêts occupées par l'ennemi. Dans une de ces reconnaissances, le 21 août, a essuyé de nombreux coups de feu qui ont tué un homme et un cheval de sa patrouille et blessé grièvement un autre homme atteint d'un coup de feu à la poitrine).

De Pins, lieutenant au 21e régiment de chasseurs (s'est distingué dans plusieurs reconnaissances exécutées dans des conditions particulièrement difficiles et dangereuses à travers des forêts occupées par l'ennemi. Dans une de ces reconnaissances, le 24 août, n'a pas hésité à attaqué une forte patrouille ennemie qu'il a mise en fuite et à laquelle il a pris sept chevaux).

Brumauit des Ahées, brigadier au 21e régiment de chasseurs (dans une escarmouche avec de l'infanterie allemande, étant atteint de trois balles qui lui ont occasionné des blessures graves, a fait preuve de la plus grande énergie en restant à son poste jusqu'à l'épuisement complet de ses munitions).

De Lannurien, lieutenant au 21e régiment de chasseurs (a fait preuve de sang-froid et de bravoure dans la conduite de plusieurs reconnaissances, et notamment le 3 septembre, pendant une reconnaissance au cours de laquelle il a été blessé.

Gautier, lieutenant au 21e régiment de chasseurs, (le 30 août, dans une reconnaissance au cours de laquelle il fut blessé au bras et à la cuisse et eut un sous-officier, un brigadier et un cavalier de son peloton blessés, a fait preuve, malgré ses blessures, de la plus grande énergie et du plus grand sang-froid en restant à cheval et en ramenant sa troupe en lieu sûr. A dirigé lui-même son renseignement de reconnaissance et gardé son commandement qu'il ne consentit à abandonner que sur l'instance d'un médecin militaire qui lui donna les premiers soins et le fit diriger sur l'hôpital).

Bernard, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major du 12e corps ; Lachenaud, lieutenant de l'état-major du 12e corps d'armée ; Macerou, sergent au 78e régiment d'infanterie ; Morel, sergent réserviste, automobiliste à l'état-major du 12e corps d'armée, (ont montré la plus grande énergie dans les circonstances les plus difficiles, le 24 août).

Rebenrol, canonnier servant au 52e d'artillerie, (blessé par un éclat d'obus qui lui avait broyé la jambe gauche, mettant le fémur à nu, et ayant à ses pieds un sous-lieutenant mortellement blessé, a montré le plus grand sang-froid. N'a poussé aucune plainte et a continué à passer les projectiles pour assurer le service de la pièce, jusqu'au moment de son évacuation, qui eut lieu trente minutes après).

Pranier, lieutenant de réserve au 52e régiment d'artillerie (étant chef d'échelon, a ravitaillé sous le feu et servi, comme déboucheur, une pièce qui manquait de personnel).

Lerein, canonnier conducteur au 52e régiment d'artillerie (le 3 septembre, étant conducteur de derrière d'un avant-train attelé, dont les conducteurs de devant et de milieu venaient d'être tués, a, sous le feu, reconstitué un attelage avec les deux chevaux vivants ; a quitté le dernier la position en ramenant son canon).

18e corps d'armée

Pierron, général commandant la 70e brigade d'infanterie (le 13 septembre, a conduit l'attaque et a réussi à faire enlever un village par ses troupes, presque sans pertes. Du 14 au 18, a dirigé et organisé la résistance autour d'un autre village et dans les bois qui l'entourent, luttant pied à pied contre un ennemi très supérieur en nombre et donnant à tous ses subordonnés, de jour et de nuit, sous un feu presque ininterrompu du canon, du fusil et des mitrailleuses ennemis, un bel exemple de sang-froid, de ténacité et d'abnégation).

LA GUERRE

85e Jour de Guerre

COMMUNIQUÉS DU GOUVERNEMENT

Paris, 25 Octobre, reçu à 17 heures.

Dans la journée d'hier, notre front s'est maintenu sur la ligne générale : Nieuport et Dixmude (les forces allemandes qui avaient franchi l'Yser entre ces deux villes ne purent pas progresser), la région entre Ypres et Roulers, la région entre Armentières et Lille, à l'Ouest de la Bassée et Lens, et l'Est d'Arras.

Cette ligne se prolonge au Sud par celle indiquée dans les communiqués.

L'ennemi paraît avoir fait des pertes considérables dans la bataille de ces derniers jours.

RUSSIE

A l'Ouest de la Vistule et au Nord de la Pilica, les Allemands furent rejetés sur Lowicz, Skierniewice et Rava qui furent enlevées à la baïonnette par les Russes.

Au Sud de la Pilica, dans la direction de Radom, un vif combat fut engagé entre les Russes et les Austro-Allemands qui perdirent des prisonniers et des canons.

Au Sud de Delec, les Russes franchirent la Vistule de vive force, rejetant les Autrichiens.

Sur le San et au Sud de Przemysl, ont eu lieu des combats opiniâtres favorables aux Russes. Une colonne autrichienne qui débouchait des Karpathes sur Dolina a été mise en déroute.

Paris, 23 heures, reçu à 1 h. 45 du matin.

Nieuport a été violemment bombardé et les efforts allemands ont continué sur tout le front, de Nieuport à Dixmude, sans qu'aux dernières nouvelles ils paraissent avoir abouti à un résultat quelconque.

Tout le front, compris entre La Bassée et la Somme, a été également l'objet de violentes attaques de nuit. Elles ont toutes été repoussées.

Rien à signaler sur le reste du front.

Chronique Belge

LES DÉCOUVERTES D'ERZBERGER

Nous avons reçu la communication suivante :

Le « Berliner Tageblatt » du 7 octobre reproduit un article du « Tag » émanant du député Erzberger et dans lequel ce dernier apporte, dit-il, des preuves nouvelles que la Belgique a agi d'accord avec la France.

Voici quels sont les faits, qui lui ont été communiqués d'Aix la Chapelle et ce, d'une source absolument sûre (?) qu'il ne désigne d'ailleurs pas autrement :

1° Le 31 juillet on a donné à une famille qui, d'Anvers, voulait partir par mer, le conseil de quitter le navire et de retourner à Anvers ;

2° Le 1er août, à cinq heures du matin, on a refusé à un Allemand d'accepter un télégramme pour Dusseldorf, sous prétexte qu'aucune nouvelle n'était plus transportée en Allemagne. A 6 h. 1/2, cet Allemand et sa famille sont allés à la gare et sont arrivés entre 17 et 18 heures à la frontière où on déclara aux voyageurs que le train n'allait pas plus loin et que les voyageurs pouvaient descendre ;

3° Le lendemain, 2 août, la police belge est venue à bord du *Gneisenau*, donc sur le territoire allemand, l'a démoli et détruit.

4° Le 2 août, à Aix-la-Chapelle, dans le courant de la matinée du dimanche, la landwehr fut appelée et se battit tout l'après-midi et toute la nuit avec des soldats belges et français. Ces derniers se trouvaient déjà le dimanche dans notre forêt jusqu'au lieu dit : preussenweg.

5° Le 3 août, à Dusseldorf, deux aviateurs français traversèrent le Rhin et furent abattus.

Monsieur le député du Centre a la mémoire fort courte : il semble avoir totalement oublié que dès que l'empereur eut proclamé l' « état de danger de guerre » (Kriegszustandgefahr) les communications tant postales et télégraphiques que par chemin de fer furent interrompues à la frontière germano-belge par les autorités allemandes. C'est à dire fin juillet.

Quant à la destruction des chaudières du « Gneisenau », il a été procédé par ordre des autorités militaires belges vers le début d'octobre, c'est-à-dire deux mois après la date fixée par M. le député Erzberger, attendu que jusque fin septembre le « Gneisenau » servait de navire-hôpital pour nos blessés.

Le combat du 2 août entre Landwehr et forces franco-belges nous laisse franchement rêveur. Nous devons avouer que trouver des arguments pour réfuter semblable allégation n'est pas des plus faciles. Nous croyions que les événements, particulièrement l'invasion opérée par les troupes du général von Emmich dans la matinée du 4 août devaient prouver que dans l'après-midi du 2, d'importantes forces de cavalerie allemande se trouvaient à proximité immédiate de notre frontière, prêtes à la franchir. Nous apprenons maintenant que le 7e corps allemand était protégé — le pèvre — par la landwehr d'Aix-la-Chapelle. D'autre part, le service de renseignements allemand, malgré les 70 millions que coûte annuellement l'espionnage, malgré le peu de cas que font de la vie des éclaireurs de cavalerie les chefs des corps d'armée de l'Empire et malgré la garde vigilante montée à la frontière belge depuis la fin de juillet par la police, la douane, la gendarmerie et les troupes allemandes, a dû attendre le jaillissement de la source sûre d'Aix-la-Chapelle pour apprendre que des soldats belges avaient, accompagnés de soldats français, été jusqu'au Preussenweg. Franchement c'est non seulement se moquer de tout le monde en général, mais de l'organisation militaire allemande en particulier, que d'arriver maintenant avec d'aussi sensationnelles découvertes.

Prenez garde, Monsieur le député, qu'il ne vous en coûte de railler aussi lourdement l'armée du kaiser.

Inutile je pense de s'arrêter aux autres arguments : un haussement d'épaules suffit pour s'en débarrasser. Tout au plus nous contenterons-nous de dire que Messieurs les intellectuels allemands font de bien mauvais élèves : ce qui n'étonnera personne.

M. Henri Génestal, ancien maire du Havre, sera reconnaissant à toute personne qui lui donnera des nouvelles du commandant de chasseurs à pied Stievenart, de l'armée belge.

Prière d'adresser les communications aux bureaux du *Petit Havre*.

LES CHEFS ALLEMANDS

Dans certaines correspondances, on a continué à considerer le général von Kluck comme dirigeant toujours les opérations de la droite allemande.

Cette situation était exacte au cours de la bataille de la Marne et au début des actions sur l'Aisne, mais depuis que le front a été étendu au Nord de l'Oise, l'armée de von Kluck étant restée sur l'Aisne, des modifications successives à l'ordre de bataille ont amené, à sa droite, des forces qui opéraient sur le front de l'aile gauche allemande.

Actuellement, les armées allemandes qui combattent entre l'Oise et la mer, en commençant par le Sud, sont celles du général de Bulow, du kronprinz de Bavière et du duc de Wurtemberg, cette dernière en Belgique.

CONSEIL DES MINISTRES

Bordeaux, 26 octobre.

Au Conseil des ministres qui s'est tenu dans la matinée, M. Malvy a exposé les questions qu'il a traitées au cours de son séjour à Paris, concernant notamment l'application des lois d'assistance et les dispositions prises pour assurer l'évacuation, l'entretien des réfugiés français et belges ainsi que les mesures de sûreté générale.

M. Augagneur a indiqué quel rôle avaient tenu au cours des combats livrés sur la ligne de Nieuport par l'armée belge, les bâtiments de guerre français unis à la flotte anglaise.

Cinq contre-torpilleurs canonnèrent vivement la droite de l'armée allemande, l'un d'eux le *Francis-Garnier*, avec ses canons de 100, à la distance de cinq milles, éteignit le feu des batteries allemandes établies à Lambxyde et Lestende et facilita grandement la reprise de l'offensive des belges qui se heurtaient au tir de l'artillerie lourde.

Les « Tauben » se réveillent

Paris, 26 octobre.

Deux avions allemands, dont un avait jeté des bombes vers Compiègne, ont tenté d'arriver jusqu'à Paris, mais les aviateurs qui veillaient les en éloignèrent.

DÉCÈS D'UN GÉNÉRAL ANGLAIS

Londres, 26 octobre.

Le général Sir Charles Douglas, chef d'état-major de l'Empire, est décédé.

L'OPINION EN ANGLETERRE

De la *Westminster Gazette* :

Le raid allemand sur la côte belge ne réussira pas, car son objet est plus politique que militaire.

L'esprit allemand croit toujours fermement à la légende de « la perfide Albion » qu'on peut effrayer ou corrompre. Nous avons à peine besoin de dire que la masse du peuple anglais n'est pas plus troublée maintenant qu'au commencement de la guerre, par la menace allemande.

Du *Globe* :

Battus à leur frontière orientale, sur leur gauche ; mis en échec en France ; ayant peu de chances ou sans espoir d'atteindre Varsovie ou Paris, il est naturel que les Allemands se tournent vers l'Angleterre. Ainsi s'explique leur marche désespérée sur Calais dont l'ennemi prétend vouloir faire une base d'invasion sur notre pays.

Les Allemands s'imaginent que la présence de leurs troupes à Calais causera une panique en Angleterre et influencera le pays pour la conclusion de la paix.

Si jamais les Allemands atteignent cette ville, — ce que nous ne pensons pas, — ils verront combien leur point de vue est faux.

Le Mouvement des Troupes allemandes en Belgique

Amsterdam, 26 octobre.

Sslon le *Handelsblad*, un train composé de troupes de la marine allemande a quitté Merckem, hier matin.

Le drapeau belge flotte maintenant sur l'église d'Eessen ; tous les soldats allemands avant quitté cette localité.

Les Tranchées de l'Aisne

Un correspondant du *Daily Telegraph* assure que les tranchées et les carrières de l'Aisne ont presque toutes été évacuées par les Allemands. S'ils tiennent encore dans quelques-unes c'est parce que les alliés estiment inutile de sacrifier des hommes pour enlever des positions qui ne peuvent plus être gardées longtemps.

Les tranchées abandonnées ne sont pas réoccupées parce qu'elles sont remplies de cadavres. Quelques-unes avaient été transformées par les Allemands eux-mêmes en immenses fosses communes. Les Allemands, étant dans l'impossibilité d'enlever leurs morts et recevant des renforts, installaient les nouveaux venus par-dessus les cadavres, si bien qu'à la fin la tranchée était pleine. Les Allemands recouvraient alors de terre la tranchée ainsi transformée en tombe où étaient enterrés cinq ou six cents hommes.

Nouvelle Prétention de l'Allemagne

Washington, 26 octobre.

On dit que l'ambassadeur d'Allemagne prétend que l'Allemagne a maintenant le droit de débarquer des troupes au Canada afin de s'assurer une base temporaire sur le continent américain.

Le comte Bernsdorff estimerait effectivement que, du moment où le Canada a envoyé des troupes en Europe contre l'Allemagne, les Etats-Unis ne devraient plus considérer le débarquement de troupes allemandes au Canada comme une atteinte à la doctrine de Monroë.

La question des Vivres se pose pour les Allemands

Amsterdam, 26 octobre.

Le *Vorwaerts* dit que la cherté des pommes de terre a provoqué de graves désordres dans le Brunswich.

Les boutiques des commerçants ont été saccagées.

Les Opérations dans l'Adriatique

Cettigné, 26 octobre.

Hier, un duel d'artillerie s'est engagé entre Lovcen et Cattaro.

Nos batteries ont fait feu sans discontinuer sur les forteresses autrichiennes, dont l'artillerie a répondu vigoureusement.

Les Français ont eu deux morts et trois blessés. Les Monténégrins ont eu trois blessés.

Un dreadnought autrichien a réussi à franchir les bouches de Cattaro dans l'intention de prendre nos positions à revers.

La Neutralité de l'Albanie maintenue par l'Italie

(Communiqué officieux)

Rome, 26 octobre.

Hier le cuirassé *Dandolo*, accompagné du contre-torpilleur de haute mer *Climène*, est arrivé à Valona où se trouvaient déjà le cuirassé *Agordat* et le contre-torpilleur *Dardo*.

Le *Dandolo* a à bord le personnel nécessaire pour rétablir, avec les autorités locales, la station sanitaire et de secours pour les réfugiés épirotes.

L'Italie a établi précédemment des missions sanitaires à Scutari et à Durazzo.

Le croiseur *Calabria*, que le croiseur *Etna* rejoindra bientôt, a commencé déjà à croiser le long de la côte de l'Albanie centrale pour empêcher la contrebande de guerre des armes et des munitions et le débarquement d'hommes armés par suite de la neutralisation de l'Albanie, sanctionnée par l'Angleterre.

LE « GOEBEN » ET LE « BRESLAU »

Rome, 26 octobre.

On mande d'Athènes au *Tribuna* que les deux croiseurs allemands *Goeben* et *Breslau* sont rentrés hâtivement dans le Bosphore.

Les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre ont déclaré à la Porte qu'ils ne reconnaissaient pas comme valable l'acte de vente de ces navires et que les alliés les attaqueraient dès qu'ils effectueront une nouvelle sortie.

L'ambassadeur de Russie aurait expliqué le mouvement de la flotte russe dans la direction du Bosphore, par la direction du Bosphore, par ce fait que le *Goeben* et le *Breslau* étaient sortis des eaux territoriales turques.

Après l'« Emden » le « Karlsruhe »

D'après une dépêche de Ténériffe, que publie le *Daily Mail*, le vapeur allemand *Crefeld* est arrivé dans ce port avec les équipages des vapeurs *Strathroy*, *Maple-Branch*, *Highland-Hope*, *Indrani*, *Rio-Ignassu*, *Farn*, *Miceto* (?), *Maria-de-Larinaga*, *Cervantes*, *Cornish-City*, *Pruth*, *Condor* et *Lynrowan*, coulés par le petit croiseur allemand *Karlsruhe* ; le *Crefeld* était accompagné des vapeurs *Patagonia*, *Rio-Negro* et *Asuncion*.

Un message allemand dit que 400 hommes d'équipage sont prisonniers, et que les navires marchands ont été principalement coulés dans l'Atlantique.

Le *Karlsruhe* a un déplacement 4.822 tonnes, et file 27 nœuds ; il a été lancé en 1911.

En dehors du *Miceto*, dont le nom a pu être mal transmis, voici le tonnage des navires coulés par le petit croiseur allemand :

Strathroy, 4,336 tonnes ; *Maple-Branch*, 4,238 ; *Highland-Hope*, 5,480 ; *Indrani*, 5,706 ; *Rio-Ignassu*, 3,817 ; *Farn*, 4,393 ; *Maria-de-Larrinaga*, 4,018 ; *Cervantes*, 4,635 ; *Cornish-City*, 3,816 ; *Pruth*, 4,408 ; *Condor*, 3,053 ; *Lynrowan*, 3,364.

Le *Rio-Negro*, l'*Asuncion* et la *Patagonia* sont des navires allemands.

LE TRAFIC DU COTON

Washington, 26 octobre.

Le département de l'Etat annonce que l'Angleterre ne considérera pas les chargements de coton des Etats-Unis comme contrebande de guerre.

Autour de la Guerre

TOUT EN SE BATTANT...

Humour britannique, pince-sans-rire belge, esprit français, tout cela forme un piquant et savoureux mélange. Il glisse de temps en temps dans l'horreur du champ de bataille des éclaircies de bonne gaîté.

On a cité quelques traits de cette belle humeur, des épisodes amusants et bizarres, des incidents et des mots. La fantaisie ne perd pas ses droits, même sur le théâtre de guerre. Elle semble, au contraire, raviver l'entrain, procurer à ceux qui la prodiguent comme à ceux qui s'en amusent, une bienfaisante détente qui fait oublier les tristesses de l'heure.

En marge de la grande histoire, on écrira peut-être un jour ces petites histoires faites d'aventures imprévues et cocasses, de ruse ingénieuse, de supercheries et de répliques. Elles ont souvent la verve de la « blague » d'atelier.

On y fera figurer sûrement l'histoire de cette patrouille française entrée dans une ferme et y trouvant quelques soldats allemands attablés. On casse la croûte. Puis les Allemands font comprendre aux nôtres qu'ils sont prisonniers. Grave méprise, ripostent les chasseurs français. Ce sont les autres, au contraire, qui sont bel et bien capturés. Le Français insiste et menace un peu. L'Allemand se rend à ses raisons, heureux au fond d'en finir avec la guerre et ses privations. On achève la croûte. Et la patrouille ramène son butin dans nos lignes.

Le mannequin simulant le soldat anglais campé au bord de la tranchée, le canon postiche fabriqué à l'aide d'un tronc d'arbre posé sur deux roues, la section déployée, dissimulée sur un grand front et tirant, tirant, tirant, à donner l'illusion d'une force considérable, sont des jeux ordinaires, des farces courantes de la guerre.

Nous avons quelque chose de plus nouveau : le mécanicien improvisé ou la cueillette instantanée des prisonniers.

C'est un Belge, il porte les galons de sergent. Il surprend un jour, près d'Aerschot, un train en station chargé d'Allemands. Le mécanicien et le chauffeur ont abandonné la machine, probablement pour aller boire. Notre sergent saute sur la locomotive, manœuvre les leviers qu'il sait... et le train part, emportant dans les lignes belges 320 soldats ennemis avec armes et bagages.

C'est presque de la fantaisie de clowns anglais. Mais non. C'est de la bonne gaîté belge, assaisonnée de sang-froid et de courage. Le clown anglais est devenu Tommy Atkins, et cela ne l'empêche pas d'ailleurs de « joker » à l'occasion et de mettre au service de la ruse guerrière l'excentricité de ses inventions, tout en réjouissant les old boys de son entourage.

Cependant, pour cette future histoire des fantaisies de combattants alliés, je demande une page, une belle page spéciale, pour y inscrire un des plus amusants mots qui nous aient été rapportés du front. Il a pour auteur un Belge encore — la collection française est, vous n'en doutez pas, copieuse, mais pour l'instant la délicatesse nationale nous amène à faire une place privilégiée à nos amis.

Il était l'autre jour dans les tranchées, devant Anvers. Une balle l'atteint et lui crève un œil. Il se lève et va trouver son chef :

— Commandant, je m'en vais. Ça n'est plus de jeu. Ces Allemands ne regardent pas seulement où ils tirent !

A.-H.

Les Académies et la Guerre

La séance publique des cinq académies s'est tenue lundi 26 octobre.

Dans le discours d'ouverture, le président Appell a fait un exposé grandiose du drame gigantesque dans lequel la France est engagée depuis trois mois et qui met aux prises deux conceptions opposées de la civilisation future.

Il opposa au rêve allemand de domination l'idéal de la France et de ses alliés que deux mots expriment : Liberté et Justice.

Au nom de l'Institut, M. Louis Renault fit un discours très éloquent sur la guerre et le droit des gens au vingtième siècle. Il rappela le principe posé par convention, relatif à l'inviolabilité des Etats neutres et exprima la déception amère que ressentent à l'heure actuelle tant d'hommes généreux qui avaient cru par l'élaboration de ces règles rendre la guerre plus humaine et faire progresser la civilisation.

Au nom de l'Académie française, M. Doumic parla du soldat de 1914 qui se révéla tel que nous ne le soupçonnions pas.

Il conclut : Puisse grâce aux soldats de 1914, s'ouvrir une ère nouvelle, naître un monde où les peuples respireront plus librement, où les injustices séculaires seront réparées, où la France relevée d'une longue humiliation reprendra son rang et resserrera la chaîne de ses destinées.

***

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa dernière séance, il a été donné connaissance du rapport officiel de M. Withney Warren, architecte américain, associé de l'Académie des beaux-arts, sur « l'état de la cathédrale de Reims après le bombardement par les Allemands ». S'il reste quelque chose de la cathédrale, conclut le rapporteur, cela est dû uniquement à la solidité de la construction qui défie même les engins modernes de destruction, et non au désir de l'ennemi de sauver le monument d'une destruction totale qui était voulue.

***

A l'Académie des sciences morales et politiques, M. P. Leroy-Beaulieu a communiqué la deuxième partie de son étude sur les « questions financières se rattachant à la guerre présente ».

En évaluant à sept mois environ la durée de la guerre, période équivalente à celle de la guerre de 1870-1871, on arrive à une dépense directe de 40 à 50 milliards pour les Etats participants ainsi que les neutres, indépendamment des sacrifices et des pertes subies par les particuliers. Il examine ensuite les moyens de faire face à ces dépenses et estime que leur liquidation s'étendra sur une période de trois à cinq ans. La plus grande partie des épargnes du monde sera, pendant cette période, absorbée par les versements aux emprunts nationaux ; les œuvres de progrès économique seront très atteintes. D'autre part, il y aura une charge nouvelle de 600 à 700 millions environ pour les budgets de chacun des pays belligérants.

LE HAVRE

LE CONSEIL DE REVISION

Les prochaines opérations auront lieu :

4e Canton..	Mardi	27	courant	9 h. —
5e »	Mercredi	28	»	8 h. 30
6e »	Jeudi	29	»	8 h. 30

Exemptés et Réformés

Classe 1910... Jeudi 29 courant, à 14 h. 30.
» 1912... Mercredi 28 courant à 14 h. 30.
» 1914... Mardi 27 courant, à 14 h. 30.

Ces opérations du Conseil de révision auront lieu à l'Hôtel de Ville, salle Ouest, (2e étage), entree par le jardin de l'Orangerie).

Le président du Conseil de revision invite, de la façon la plus pressante, les jeunes gens qui doivent se présenter devant le Conseil, à être exacts aux heures fixées pour l'ouverture de la séance.

Lycée de Jeunes Filles

Dans l'article que nous avons publié hier, sur la situation scolaire en notre ville, nous avons dit que la rentrée des classes s'était effectuée, au Lycée de Jeunes Filles, en des conditions qui donnent toutes garanties à la marche normale des études.

Il importe de préciser que, les bâtiments du Lycée étant affectés à une ambulance militaire, *les classes ont été reprises au n° 8 et au n° 31 de la rue Jules-Ancel* (ancienne rue de l'Orangerie) qui est la rue même où se trouve le Lycée.

Cette précision a son importance en ce temps d'inscription des élèves.

Ecole Supérieure de Commerce

Les cours rouvriront le mardi 3 novembre. Les élèves qui désirent entrer en première année normale sont invités à se faire inscrire le plutôt possible à l'Ecole, 56, boulevard François-Ier.

Ecole Commerciale

L'*Ecole Commerciale*, annexée à l'Ecole Supérieure de Commerce, a pour but de compléter l'instruction générale des enfants âgés d'au moins 13 ans et de leur donner des connaissances commerciales d'ordre élémentaire et essentiellement pratiques.

Le certificat délivré aux bons élèves de l'Ecole commerciale leur permet d'entrer, sans examen à l'Ecole Supérieure de Commerce.

Durée des études : une année.

L'enseignement général comprend : Français, histoire, géographie, arithmétique, notion de physique et de chimie, calligraphie, anglais, allemand.

Enseignement commercial : Calculs commerciaux, comptabilité et tenue des livres, notions de législation commerciale, sténographie, correspondance commerciale française, anglaise, allemande.

La rentree est fixée au mardi 3 novembre.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant, 56, boulevard François-Ier.

Achetons des Bons de la Défense nationale !

Les Bons de la Défense Nationale sont souscrits avec un très grand empressement. Déjà, la souscription atteint près de 400 millions. On souscrit partout, chez les agents du Trésor et dans les bureaux de postes. Le placement ressort à plus de 5 1/4 0/0. On peut retrouver son argent disponible et sans perte au bout de 3 mois, 6 mois ou un an, l'Etat offrant des Bons à ces échéances. Donc, la sécurité est absolue, et l'argent reste utilisable selon les besoins. Ce double avantage encourage ceux qui on mis en lieu sûr des réserves d'argent à l'employer immédiatement en Bons. Chaque Français fait ainsi son devoir : les mobilisés, avec leur fusil ; les vieux rentiers immobilisés, avec leur argent. Tous les citoyens travaillent en commun pour un but : la défense de la Patrie et la victoire définitive du droit et de la justice.

OBSÈQUES
du Lieutenant anglais Douglas Wardleworh

Hier après-midi ont eu lieu, au cimetière Sainte-Marie, les obsèques du lieutenant Douglas Wardleworh, du Royal Army Médical Corps. Ce militaire avait succombé, samedi, à une mort accidentelle.

La cérémonie funèbre a été des plus émouvantes, des plus impressionnantes.

A trois heures, tous les infirmiers anglais du Corps Médical se trouvaient réunis devant le cimetière, ainsi qu'un détachement de troupes en armes.

Le cercueil vient d'être apporté dans un fourgon de la Croix-Rouge. Il est recouvert du drapeau britannique et de couronnes de fleurs. L'une d'elles porte l'inscription suivante : *From General Hospital n° 1, British Expeditionary Force.*

Le fourgon passe entre deux haies de soldats qui ont l'arme renversée; l'extrémité du canon repose à terre.

A la porte de la nécropole, huit officiers, camarades du défunt, chargent le cercueil sur leurs épaules. Alors le cortège se forme pour pénétrer dans le cimetière dont la cloche retentit.

Un pasteur de l'armée britannique, le Rev. F. A. Hill, précède le cercueil et récite à haute voix des prières. Les frères d'armes du défunt suivent silencieusement.

Les militaires anglais ont à leur tête MM. le colonel William, le colonel Mac Donald et le lieutenant Wardleworth. Plusieurs officiers français les accompagnent.

Les soldats portent maintenant leur fusil renversé sous le bras gauche et ils ont la main droite placée derrière le dos.

En arrivant devant la tombe, située dans le nouveau terrain du « Souvenir Français », les soldats présentent les armes, la crosse renversée. Puis, lorsque le cercueil disparaît dans la tombe, ils reprennent une attitude de profond recueillement, le canon du fusil reposant à terre.

Le pasteur récite les prières habituelles. Il rend ensuite hommage à la mémoire de celui qui est mort au service de Sa Majesté Britannique et de sa Patrie.

La cérémonie s'achève. Quatre clairons placés devant la tombe font entendre une longue mélopée aux accents émouvants et qui est comme un dernier salut à celui qui vient de disparaître.

Au bref commandement d'un officier, les soldats ont relevé la tête. Ils mettent baïonnette au canon, se forment en colonne par quatre et quittent le cimetière. — G. M.

Dans l'Armée

M. Bernard, lieutenant-colonel au 36e régiment d'infanterie, est nommé au commandement du régiment.

Sont promus sous-lieutenants de réserve et maintenus au corps : le sergent major Debrieux, les sergents de réserve Bazely, Hélitas, de Neufville, Hérissy, Baillet, Pinelli, du 36e d'infanterie.

Le sous-officier de complément Straehli, du 43e d'artillerie, est promu sous-lieutenant et affecté au 26e régiment.

Le sous-officier Stivienne, du 22e régiment, est promu sous-lieutenant et affecté au 43e.

Nécrologie

On annonce la mort de Mme Leroy-Allais, sœur du grand humoriste Alphonse Allais, décédée à Honfleur, son pays natal, à l'âge de soixante et un ans.

Après s'être consacrée d'abord à l'enseignement, Mme Leroy-Allais était venue à Paris avec ses deux frères, Alphonse et Paul. Sans renoncer complètement à sa carrière, elle écrivit de nombreux ouvrages. Pour les enfants : *Chez les Bêtes, Petites Bêtes et Petites Gens, les Enfants de la Mère Gigogne*, etc. Puis des romans pour la jeunesse : *le Roman d'Arlette, Drichette, la Chaumière aux Ravenelles, Histoire d'un honnête Garçon* (couronné par la Société d'Encouragement au Bien), *Ames vaillantes* (couronné par l'Académie française). Deux ouvrages documentaires sur Honfleur ; *Marie-Rose au Couvent* (couronné par l'Académie française), *Alphonse Allais, souvenirs d'enfance et de jeunesse*; des romans pour les familles, enfin des ouvrages de morale et de sociologie.

Les obsèques de Mme Leroy-Allais auront lieu à Honfleur.

Le photographe havrais à qui ont été confiées, pour les reproduire, par M. de Thoran, de Liège, des vues de Termonde, est prié de les rapporter le plus tôt possible au *Petit Havre*.

La Vente des Farines

Le bureau de vente des farines est toujours ouvert à l'Hôtel de Ville, chaque jour, de 3 à 5 heures.

Les Vêtements chauds pour les Soldats

Nous avons reçu de la Section B., groupe 2, poste n° 1, une note par laquelle les militaires de ce poste nous avisent qu'ils ont bien reçu un colis contenant différents objets de lainage et de lingerie, et qui leur ont été envoyés par un groupe de « Femmes du Havre ».

Très touchés de cette attention et très reconnaissants des dons si utiles dont ils ont bénéficié et qui seront répartis parmi ceux qui en ont le plus besoin, les braves soldats du poste n° 1 nous prient d'être leur interprète et de remercier les généreuses donatrices.

Notre Commerce local alimentaire

La Maison d'Alimentation Renault Frères, *13, Rue de Bapaume, Havre*, nous charge de prévenir ses Clients et Amis que, malgré la mobilisation de ses principaux collaborateurs, ells a pris toutes dispositions utiles pour assurer la continuation régulière des affaires.

Marine

Le steamer transatlantique *Rochambeau*, venant de New-York, est entré au port lundi, à deux heures, et a pris place immédiatement au poste de New-York.

Ce steamer avait à son bord 176 passagers de cabines et 376 voyageurs d'entrepont.

Le Service de Pilotage

Nous apprenons que d'ici peu le service de pilotage du Havre va faire assurer l'accostage au large, pour la mise à bord des pilotes, qui sera assuré par les bateaux-pilotes numéros 6, 8 et 29. Ce dernier est de construction récente, ayant été lancé au début de la guerre.

Ces voiliers vont entreprendre leur croisière.

Droguerie-Couleurs

A. PIMARE & Cie

14, place des Halles Centrales —: LE HAVRE Téléphone : 520

Extrait de Javel.
Cristaux de Soude.
Chlorure de Chaux pour blanchiment.
Alcool dénaturé.

»—30oct (2689)

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220*.

MM. les Membres de la Société sont informés que l'inhumation de

Monsieur Ernest DELARUE

Membre actif de la Société

aura lieu mercredi, 28 courant, à 9 heures du matin.

On se réunira à l'église de Sainte-Adresse.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 26 octobre. — Edouard OFFROY, rue Beauverger, 30 ; Louise TICHANT, rue Guillaume-le-Conquérant, 9 ; Robert GOUBET, rue Guillaume-le-Conquérant, 9 ; Thérèse AUBIN, rue Victor Hugo, 65 ; Georges LEROY, rue Gustave-Flaubert, 37 ; Solange LESÉNÉCHAL, rue de la Mailleraye, 26 ; Georges GOUMENT, rue Jules-Masurier, 1 ; Jean LEBIGRE, rue de Normandie, 217 ; Simonne PETIT, rue du Général-Chanzy, 98 ; Jean LANGANAY, rue Boïeldieu, 31 ; Jacques MEUNIER, impasse Saint-Roch, 11 ; Simonne DE JOUSSINEAU DE TOURDONNET, rue Thiébaut, 109.

Le plus Grand Choix

TISSANDIER

3, Bd de Strasbourg (tél. 95)

VOITURES dep. 35 fr.

Bicyclettes "Touriste" entièrement équipées à 165f

DÉCÈS

Du 26 octobre. — Arsène PIEDFORT, 50 ans, gardien de banque, boulevard de Strasbourg, 93 ; Paul HÉBERT, 58 ans, employé des Tabacs, rue du Lycée, 94 ; Sophie BLANCK, veuve RAGUIDEAU, 64 ans, sans profession, rue Jules-Lecesne, 4 ; Marie CLOUET, veuve LAPERT, 47 ans, journalière, rue Jean-Macé, 21 ; Simone LASMARTRES, 15 jours, rue d'Austerlitz, 9 ; Ernest DELARUE, 24 ans, musicien, rue Joseph-Clerc, 1 ; André FIDELIN, 27 ans, journalier, rue Thiers, 51 ; Albert NAVARRE, 6 ans, rue Bazan, 37 ; Marie LEROY, veuve LEVAVASSEUR, 86 ans, sans profession, rue du Docteur-Lecadre, 3 ; Adrien DEVARIEUX, 65 ans, jardinier, rue Victor-Hugo, 166 ; Jules MARY, 69 ans, rentier, rue Regnard, 18 ; Edmond GOSSELAIN, 74 ans, commandant de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion-d'honneur, rue Picpus, 7 ; Charles ANTOINE, 77 ans, chef de bureau, rue Auguste-Comte, 67 ; Laure GUENNOLÉ, épouse DURAND, 34 ans, sans profession, rue Dauphine, 17.

MILITAIRE

Emile LEMESLE, 38 ans, soldat au 24e d'infanterie territoriale, domicilié à Eprétot, Hospice Général.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers

Deuil complet en 12 heures

Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile

TÉLÉPHONE 93

BIJOUX DEUIL

LELEU, 40, rue Voltaire, Télép. 14.04

Mort au Champ d'Honneur

Mme Henri CAILLEBOTTE, née CHOISY, sa veuve ; *M. Camille CAILLEBOTTE* ; *Mlle Gabrielle CAILLEBOTTE*, ses enfants ; *Mme veuve CAILLEBOTTE*, sa mère ; *M. et Mme Louis CHOISY*, ses beaux-parents ; *M. et Mme André AMELINE, née CAILLEBOTTE et leurs Enfants* ; *M. et Mme Léon CAUBRIÈRE, née CHOISY, et leurs Enfants* ; *M. et Mme Edmond CHOISY et leurs Enfants* ; *M. et Mme Jules CHOISY* ; *M. et Mme Gustave HUMBRECHT* ; *Mlle Lucienne CHOISY*, sœur, beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces ; *les Familles LECORNU, VICLAIN, AMELINE, CHOISY et JOUEN*, ses tantes, oncles, cousins et cousines.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri CAILLEBOTTE

tué à l'ennemi à Courgivaux, le 7 septembre 1914, dans sa 34e année.

Et vous prient de bien vouloir assister à la messe qui sera dite pour le repos de son âme, en l'église Saint-Michel, le jeudi 29 octobre, à sept heures et demie.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'invitation. (2814

Mort au Champ d'Honneur

M. et Mme Ernest AMPHOUX ; *M. Etienne AMPHOUX*, interprète au Royal Enginners corps ; *Mme Etienne AMPHOUX et leurs Enfants* ; *M. Roger AMPHOUX*, sergent au 6e bataillon de chasseurs à pied ; *Mme Roger AMPHOUX et leur Fille* ; *M. Maxime AMPHOUX*, soldat au 36e de ligne ; *M. et Mme Georges WOGUESKY et leurs Enfants* ; *Mlle Denise AMPHOUX* ;

M. le Pasteur Henri AMPHOUX, son grand-père ;

Mme Ch.-Henri LERCH, ses Fils et Petits-Fils ; *Mme Gustave ENGELBACH et son Fils* ; *Le Docteur ENGELBACH, Mme P ENGELBACH et leurs Enfants* ; *M. et Mme Henri ENGELBACH et leurs Enfants*,

Ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Olivier AMPHOUX

Caporal au 46e Régiment de ligne

tué au combat de Vassincourt (Meuse) le 7 septembre 1914.

Le Havre, 27 octobre. (2835z)

M. et Mme Firmin ROUSÉE et leurs Enfants ; *M. et Mme Jules MARY* ; *la Famille et les Amis*.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules MARY

décédé le 25 octobre 1914, dans sa 68me année, muni des sacrements de l'église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 28 courant, à 1 h. 1/2 du soir, en l'église St-Léon, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 18, rue Regnard.

Priez Dieu pour le repos de son Ame.

Une Messe de Requiem sera dite le Jeudi 29 courant, à 9 heures, en l'Eglise Saint-Léon.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

27.28 (2834)

Mlle Adrienne DEVARIEUX, sa sœur ; *les Familles DUMONT et MAINIER*, ses cousins et cousines ; *les Parents et les Amis*,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Adrien-Eugène DEVARIEUX

Médaillé des Colonies et de 1870-71

décédé le 26 octobre 1914, à 1 heure du matin, dans sa 64e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu mercredi 28 courant, à sept heures et demie du matin, en l'église Saint-François, sa paroisse.

Le convoi se réunira au domicile mortuaire, 166, rue Victor-Hugo.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(2830)

Mme Edmond GOSSELAIN ; *M. et Mme Antoine GOSSELAIN et leur Fille* ; *Mlle Laurence GOSSELAIN* ; *Le Commandant et Mme Arteld GOSSELAIN* ; *Mme Palmyre GOSSELAIN et ses Enfants* ; *M. Thémir GOSSELAIN* ; *Mlle Céline GOSSELAIN* ; *Mme Pierre JOUEN* ; *M. et Mme Charles RICHER* ; *M. et Mme Paul LAJULE et leur Fils* ; *Mme Veuve DANVERS* ; *Mme ROGER* ; *Les familles GOSSELAIN, PIÉTON, VARET* ; *Mlle Suzanne ROUSSEL*.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Commandant Edmond GOSSELAIN

Officier de Cavalerie en retraite
Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, père, beau-père, grand père, frère, beau-frère, gendre, neveu et ami.

décédé en son domicile au Havre, le 26 octobre 1914, à l'âge de 72 ans, muni des sacrements de l'église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi et service qui auront lieu le mercredi 28 octobre, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 7, rue Picpus.

A l'issue de la cérémonie le corps sera pris par fourgon pour être transporté à Rolleville où aura lieu l'inhumation.

Selon la volonté du défunt, on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tiendra lieu de lettre d'invitation. 27 (2832)

M. et Mme Tranquille GRANCHER, leurs enfants et petits-enfants ;
Mme veuve HOIZEY, ses enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Henri GRANDVAL ;
Mme veuve Edouard GRANDVAL, ses enfants et petits-enfants ;
Mme veuve Alfred GRANDVAL, ses enfants et petits-enfants ;
M. REBOUR, ses enfants et petits-enfants ;
M. et Mme Louis CATELAN ;
Les familles GRANDVAL, LAINÉ, les parents, les amis ;
Mme la Supérieure et Mmes les Religieuses de la Communauté du Sacré-Cœur, de Saint-Aubin lès-Elbeuf,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Héloïse GRANDVAL

en religion Sœur **MARIE-ELIE**

leur sœur, belle-sœur, tante, grand'tante, parente et amie, décédée le 25 octobre, à 7 heures du soir, dans sa 79e année, munie des sacrements de notre Sainte-Mère l'Eglise,

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le mercredi 28 octobre, à 9 h. 15 du matin, en l'église de Rolleville, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, chez Madame veuve Hoizey, à 9 heures précises.

DE PROFUNDIS !

Train partant du Havre à 6 h. 29.

Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Rolleville, le 26 octobre 1914. (2822)

M. et Mme Pierre RIHOUAY, née RAGUIDEAU et leur Fils ; *M. et Mme Emile RAGUIDEAU* ; *M. et Mme Charles DECAIX, née RAGUIDEAU et leur Fille, et les Familles DELAMARE, LAPERT, BUZON, RAGUIDEAU, THALER, Parents et Amis*,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve A. RAGUIDEAU

leur mère, belle-mère, tante, parente et amie, décédée le 25 octobre 1914, à 8 heures du soir, dans sa 65e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le mercredi 28 courant, à 7 heures 3/4 du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 4, rue Jules-Lecesne.

Priez Dieu pour le Repos de son Ame !

Etant donné les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(2819)

M. et Mme Jules DELARUE, ses père et mère ; *M. Jules DELARUE*, son frère ; *Mlle Blanche DELARUE*, sa sœur ; *Mme Alfred DELARUE*, *Mme Charles DELARUE*, Ses Tantes ; *Mme Ferdinand JOIGNANT, ses Enfants et Petits-Enfants* ; *M. et Mme Alfred DELARUE et leurs Enfants* ; *M. et Mme Ernest DELARUE et leur Fils*, Ses Cousins et Cousines ; *La Famille et les Amis* ; *La Chambre Syndicale des Artistes Musiciens de la Ville du Havre*,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest-Charles DELARUE

Artiste Musicien

décédé le 25 octobre 1914, dans sa 25e année, au domicile de ses parents, 1, rue Joseph-Clerc.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 28 courant, à neuf heures, en l'Eglise de Sainte-Adresse.

On se réunira à l'église.

On est prié de n'envoyer que des fleurs.

En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(2821z)

Vous êtes priés de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Jeanne DUPONT

en religion Sœur **SAINT-PAUL**

Religieuse de la Miséricorde

Qui auront lieu le jeudi 29 octobre, à sept heures 45 du matin, en la chapelle du couvent de la Miséricorde, 1, impasse des Orphelines.

De la part de :

Mme Marie DUPONT, en religion Sœur ELISABETH de Portugal du Bonsecours de Troyes ; *Mme Léon JAMES* ; *M. et Mme Gustave DUPONT* ; *M. et Mme J BECUE* ; *M. et Mme Adrien DUPONT*, ses frères, sœurs et belles-sœurs ; *M. et Mme Marcel DUPONT et leur fille* ; *M. Robert DUPONT* ; *MM. Pierre et Bernard BECUE* ; *Mlle Simonne BECUE* ; *MM. Jean, Michel et Etienne DUPONT* ; *Mlle Thérèse DUPONT*, ses neveux, nièces et petite-nièce ; *Mme Victor EDOU, ses Enfants et Petits-Enfants*, ses cousins et cousines ; *Mme la Supérieure et les Religieuses de la Miséricorde.*

Ni fleurs ni couronnes.

Priez Dieu pour le Repos de son Ame.

Réunion au Couvent de la Miséricorde, 1, impasse des Orphelines.

27 28 (2833)

M. et Mme Louis COURANT et leurs Fils ; *M. et Mme Jean BOESWILLWALD et leurs Enfants* ; *Le Docteur et Mme Alfred ZUBER et leurs enfants* ; *M. et Mme Henri ZUBER et leurs Enfants* ; *M. et Mme Ernest ZUBER et leurs Enfants* ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Ernest ZUBER

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Thann (Haut-Rhin), le 19 octobre 1914, à l'âge de 70 ans.

L'Eternel est ma lumière et mon salut ; de qui aurais-je crainte ?
Psaume XXVII, v. 1.

(2810)

Mme MESSAGER, sa veuve et de ses Enfants ; *Mme veuve BÉNARD, sa grand'mère* ; *M. Jean MESSAGER, son frère* ; *Mlle Alphonsine et Emélie HELBERT* ; *M. et Mme HAMEL et leurs Enfants* ; *MM. Louis et François HELBERT*, ses beaux-frères et belles-sœurs ; *des Familles LEMIÈRE, LAURENT, BÉNARD et des Amis* remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Monsieur Joseph MESSAGER

Cordonnier

Mme MESSAGER, ses enfants et la famille adressent également tous leurs remerciements aux personnes qui ont envoyé des fleurs et des couronnes.

M. Jules BRUMENT ; *Mme Marie BRUMENT et son fils* ; *Mlle Juliette BRUMENT* ; *M. et Mme Léon BRUMENT et leurs enfants* ; *M. Charles BRUMENT* : *M. et Mme Maurice BRUMENT et leur fille* ; *Mlle Marthe BRUMENT* ; *M. Jules BRUMENT* ; *M. Marcel BRUMENT* ; *M. Léopold BRUMENT* ; *les familles DELABRIÈRE, LEROUX et TERNON*, remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame Jules BRUMENT

née Maria DELABRIÈRE

M. et Mme E. GUÉROULT, 54 bis, rue de la Bourse, ses parents ; *M. A. DORTEL et ses Enfants* ; *Mme Veuve C. DORTEL* ; *M. et Mme LAILLER et leurs Enfants* ; *M. ECHEGUT* ; *M. et Mme Fernand DORTEL et leurs Enfants* ; *M. et Mme André LETOURNEUR et leurs Enfants* ; ses oncles, tantes, cousins, cousines ; *La Famille et les nombreux Amis*,

Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service funèbre de

René-Léon-Emile GUÉROULT

Sergent au 129e d'infanterie

Compagnie Normande de Navigation à Vapeur

Octobre	HAVRE			HONFLEUR		
Mardi 27	14 »	— —	— —	17 »	— —	— —
Mercredi .. 28	6 45	16 »	— —	8 »	17 15	— —
Jeudi 29	7 15	16 30	— —	9 15	17 45	— —

Octobre	HAVRE			TROUVILLE		
Mardi 27	*8 »	15 30	— —	*9 30	16 45	— —
Mercredi .. 28	*8 »	15 45	— —	*9 30	17 »	— —
Jeudi 29	*8 »	*15 30	— —	*9 30	*16 30	— —

Octobre	HAVRE			CAEN		
Mardi 27	13 30	— —	— —	13 »	— —	— —
Mercredi .. 28	5 30	— —	— —	14 15	— —	— —
Jeudi 29	6 »	— —	— —	6 30	— —	— —

H. DESPLANCHE

26, Rue Casimir-Périer, 26 (derrière la Banque de France)

LE HAVRE

FABRIQUE DE COURONNES FUNÉRAIRES

La plus importante de la Région

PERLES - CELLULOID - MÉTAL - IMMORTELLES, ETC., ETC.

La Maison n'a pas de Succursale

MaJ—31o (2154)

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Montréal*, ven. de Casablanca, est arr. à Bordeaux le 23 octobre.

Le st. fr. *Amiral-Nielly*, all. du Havre en Indo-Chine, est arr. à Bordeaux le 25 oct.

Le st. fr. *Pomerol*, ven. du Havre, est arr. à Brest le 23 oct.

Le st. fr. *Amiral-Rigault-de-Genouilly*, all. de la Plata, etc., au Havre, est arr. à Cardiff le 22 oct.

Le st. fr. *Bordeaux*, ven. du Havre, est arr. à Dunkerque le 23 oct., à 14 h. 30.

Le st. fr. *Georgie*, ven. du Havre, est arr. à New-Orleans le 22 oct.

Le st. fr. *La-Touraine* est parti de New-York le 24 oct., à 17 h., pour le Havre.

Le st. fr. *Bougainville* est parti de Bahia le 24 octobre pour le Havre via Ténériffe.

Le st. fr. *Amiral-Jauréguiberry* est parti de Santos le 14 oct pour la Plata.

Le st. fr *Amiral-Villaret-de-Joyeuse* est parti de Santos le 25 octobre pour la Plata.

Le st. fr. *Amiral-Latouche-Tréville*, all. de Haïphong à Marseille, Havre et Dunkerque, est rep. de Saïgon le 24 octobre.

Le st. fr. *Amiral-Charner* est parti de Cap-Lopez le 23 oct. pour Rissanga.

Marégraphe du 27 Octobre

PLEINE MER	3 h. 48	— Hauteur	6 » 20
	16 h. 38	— »	6 » 40
BASSE MER	11 h. —	— »	3 » 05
	23 h. 46	— »	2 » 80

Lever du Soleil..	6 h. 39	P.L.	2 nov.	à 23 h. 58
Couc. du Soleil..	16 h. 48	D.Q.	10 —	à 23 h. 46
Lev. de la Lune..	14 h. 35	N.L.	17 —	à 16 h. 11
Cou. de la Lune..	— h. —	P.Q.	24 —	à 13 h. 48

Port du Havre

Oct.	Navires Entrés	ven. de
25	st. ang. *Dalegarth-Force*, Russel	Swansea
—	st. russe *Lennok*, Raak	Blyth
—	st. fr. *Ville-d'Isigny*, Horlaville	Carentan
—	st. fr. *B.-F*	St-Vaast
26	st. fr. *Rochambeau*, Dumont	New-York
—	st. fr. *Afrique*	Côte-d'Afrique
—	st. fr. *Sainte-Adresse*, Crespin	Barry
—	st. ang. *Lydia* Darwell	Southampton
—	st. ang. *Larpool*	Angleterre
—	st. ang *Lucent*, Rendall	Blyth
—	sloop fr. *Arvor*, Kervizic	Abbeville
—	st. fr. *Gazelle*, Viel	Caen

Oct.	Sur Rade	
26	st. ang. *Swedish-Prince*	New-Orleans
—	st. ang. *Austrian-Prince*	New-Orleans
—	st. esp. *Santanderino*	New-Orleans
—	st. ang. *Dunsley*	New-Orleans
—	st. ang. *Eifland*	New-Orleans
—	st. norw. *Artemis*	San-Francisco, etc.
—	st. ang. *Mendip-Range*	Saïgon
—	st. ang. *Daghestan*	Canada

Oct.	Navires Sortis	all. à
25	st. ang. *Cæsarea*, Smith	Southampton
—	st. fr. *Ville-de-Lille*, Hars	Dunkerque
26	st. ang. *Hedworth*, Hulsmeier	Sanderland
—	st. fr. *Ville-de-Dijon*, Rousselet	Southampton
—	st. fr. *Deux-Frères*, Lepaumier	Boulogne
—	st. fr. *La-Dives*, Abraham	Caen

AVIS AU COMMERCE

MM. les réclamateurs de marchandises chargées à Haïphong, sur le steamer anglais *Mendip-Range*, arrivé sur rade du Havre, sont priés de se faire connaître chez MM. CORBLET et Ce, consignataires 23, place Gambetta. (2827)

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

PERDU dimanche au Nice-Havrais **JEUNE CHIEN** fox-terrier, tête noire et feu. Le ramener 10, place de l'Hôtel-de-Vile, 2e étage. *Récompense*, (2810z)

ON DEMANDE Une BONNE de 20 à 25 ans, munie de bonnes références. — Se présenter, à partir de 10 heures du matin, chez M. le Docteur DECORDE, 72, rue d'Etretat. (2822z)

ON DEMANDE CUISINIÈRE très au courant du **Restaurant**. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2824z)

ON DEMANDE Jeune Fille sachant faire un peu de cuisine, connaissant le ménage et le repassage. *Bonnes références exigées.* — S'adresser, 114, rue de Tourneville, dans la matinée. (2823z)

ON DEMANDE des bonnes Brodeuses pour travailler chez soi. S'adresser chez Mme DUCHESNE, 17, rue de Toul, les mercredi et samedi de 2 à 6 heures. (2826z)

ON DEMANDE un **Homme** *sachant très bien conduire et soigner les chevaux*. Très pressé. Prendre l'adresse au bureau du journal. (2807z)

ON DEMANDE COMPTABLE dans Maison de Transit. Ecrire en donnant renseignements et références : A. M. 45 bureau du journal. (2805)

ON DEMANDE un Libraire et un **Homme à toutes mains**, jeune et actif. Bonnes références. — S'adresser au bureau du journal. (2834z)

ON DEMANDE
Un BON CHARRON
S'adresser aux ÉCURIES AUVRAY GEFFROY, 35, rue Lamartine. (2829z)

ON DEMANDE
Des Ouvrières
ayant travaillé pour tailleur
S'adresser Maison FERTIN-HERVIEU, 21, rue Séry.

CHARRETIER
est demandé pour Camionnage
S'adresser 25, rue du Lycée (2817z)

PHARMACIEN
Titulaire d'une Officine dans ville envahie
demande **REMPLACEMENT**
Ecrire : CODEX, Café Tortoni, Le Havre. (2818z)

Bons Ouvriers TONNELIERS
sont demandés.— Travail assuré
S'adresser MAGASIN SHAKI, 33, r. Amiral-Courbet (2806)

ON EMBAUCHE
MENUISIERS-EMBALLEURS
Fabrique de Caisses et Malles
André MORICE, 388, boulevard de Graville (2806z)

JEUNE HOMME sténo-dactylo connaissant tout travail de bureau, pourrait également s'occuper des Echantillons Café et Cacao, disposant de quelques heures par jour, demande travail ; pourrait le faire chez lui. Connaît l'espagnol. — Ecrire aux initiales G. L. bureau du journal. (2813z)

GARÇON SÉRIEUX *parlant anglais*, connaissant bien l'hôtel, restaurant, la limonade, cherche **Gérance** ou **Emploi** similaire. Ecrire A. B. 10, bureau du journal. (2813z)

COMMERÇANT BELGE 30 ans, avec femme, cherche occupation, avec pension si possible. — Ecrire au bureau du journal aux initiales P. R. (2811z)

Renseignements demandés sur **LOUIS KOUATER** soldat au 26e chasseurs à pied, 6e compagnie, présumé blessé le 23 août, à **Joppecourt** (Meurthe-et-Moselle). Ecrire à Mme MERCIER, 30, rue de la Lionne, à Orléans. (2799z)

PHOTOGRAPHIE ORIENTALE
38, Rue de Paris, 38
PHOTOGRAPHIES pour Passes-port, Laissés-passer, etc., delivrées en 24 heures. 10 photos pour 1 fr Cartes d'identité, 0 fr. 20. Ouvert de 9 h. du matin à 8 h. du soir. 27.28.29 (2808z)

LE
LOUVRE DENTAIRE
(Autrefois 19 et 74, rue d'Etretat)
est transféré
31, RUE DE METZ
DENTIERS livrables le jour même. *Réparations en 3 heures*
Le Docteur WILLEMIN opère lui-même
Extractions gratuites pour les Militaires
MaVD (1562)

Chambres et Pension
Pour Familles et pour Personnes seules
4, rue de la Paix, 4
(2325)

OCCASION
SALLE A MANGER
Etat de neuf, à vendre 200 francs.
Prendre l'adresse au bureau du journal.
25.26.27 (2752)

A VENDRE
POMMES et POIRES à CIDRE
Garanties du Pays d'Auge
Livraison en gare ou au quai de Dives-sur-Mer. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. ANNE, propriétaire, rue du Port, à Dives-sur-Mer (Calvados). MaV—20n (2616z)

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. **MOTET, DENTISTE**
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et **Dentiers haut et bas livrés en 5 heures**
Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pr 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 pr 90 f.. de 200 pr 100 f.
Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets
Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE
Extraction gratuite pour tous les Militaires
JD ( )

ON DEMANDE A LOUER *promptement*, pour petit ménage, **Villa** ou **Appartement** confortablement meublé et très propre.
Offres A. F., bureau du journal. (2809z)

Cabinet de M. Gaston LANGLOIS
GRADUÉ EN DROIT
Successeur de M. Charasson
26, rue J.-B.-Eyriès, 26, Le Havre (Télép. 7.88)
A LOUER
meublé ou non meublé
TRÈS BEL APPARTEMENT
de 6 pièces. au 1er étage, rue J.-B.-Eyriès
Eau, gaz, électricité.
S'adresser au Cabinet, de 3 à 6 heures. (2815)

A LOUER, Meublée
BELLE PROPRIÉTÉ à Montivilliers. Electricité, chauffage central. Téléph.
S'adresser au journal. 25.27 (2763)

A Louer de suite
Dans cour de ferme, à 20 minutes de la gare d'Epouville, **une grande Chambre et Cuisine meublées**. On prendrait même *Pensionnaires ou Enfants*.— Prix très modérés.
S'adresser à M. LEBRETON, propriétaire, Epouville, près la gare. (2819z)

HAVRE
Imprimerie du journal **Le Havre**
35, rue Fontenelle.

Administrateur-Délégué-Gérant : **O. RANDOLET**

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIEY (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre